

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S

Nombre de Conseillers

en exercice	8
présents	5
votants	7
procuration	2

L'an deux mil vingt-deux, le 28 septembre, le CCAS de VALLORCINE dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Jérémy VALLAS, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration le 21 septembre 2022

Objet
N° 22/08
FAMILLE UKRAINIENNES * DONS

Présents Mmes Mandy LAYCOCK, Maryvonne ALVARD, Audrey PENIN,
François COUTAGNE
Absents excusés Mme Josette BERGUERAND, Joëlle DUNAND, Thérèse SONSOINI
Secrétaire de séance Mme Maryvonne ALVARD

Madame Maryvonne ALVARD rappelle aux membres du CCAS l'arrivée de familles ukrainiennes à Vallorcine à la suite du conflit dans leur pays. Plusieurs personnes de Vallorcine ont fait un don au CCAS pour ces familles et différentes animations ont été faites pour récolter des fonds qui ont été reversés au CCAS.

Monsieur Jérémy VALLAS, président, propose de reverser le montant récolté directement aux familles pour leur permettre de palier à leurs besoins. Il est proposé de verser la somme de 1 630€ à qui s'occupera de la répartition entre les familles.

- Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité,
- Décident de verser la totalité des fonds aux familles ukrainiennes soit 1 630€
 - Décident que ce versement se fera sur la compte de
 - Dit que les crédits sont inscrits au budget 2022 au compte 6562

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Monsieur le Receveur municipal de Chamonix

Délibération exécutoire le

Affichage sur le site de la mairie de Vallorcine
Du au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

La Secrétaire

